



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 032 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 28 mars 2012

—
Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 28 mars 2012

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC)): La séance est ouverte.

J'aimerais remercier nos témoins d'aujourd'hui, M. Burt et M. McInnes, ainsi que, par vidéoconférence, M. Robert Seguin.

J'espère avoir bien prononcé votre nom.

M. Robert Seguin (directeur exécutif, George Morris Centre): C'est bon, merci.

Le président: Dans mon équipe de hockey préférée, il y a un joueur qui porte ce nom.

De toute façon, compte tenu de la possibilité qu'il y ait des problèmes avec la technologie, monsieur Seguin, nous allons commencer par vous. Alors, vous avez 10 minutes, ou moins. Allez-y.

M. Robert Seguin: Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux membres du comité, pour l'occasion qui m'est donnée de faire un exposé sur la chaîne alimentaire du Canada. Je veux faire des observations très rapides sur le George Morris Centre, pour l'information de tout le monde; ensuite, je vais parler très rapidement de la chaîne alimentaire et de certains des problèmes et des perspectives, et du concept de la chaîne de valeur comme une façon d'essayer de faire face à ces difficultés, ce que les gouvernements au Canada et l'industrie elle-même ont commencé à faire. Et nous allons parler de certaines orientations futures.

Le George Morris Centre, comme certains d'entre vous s'en rappellent peut-être à cause de l'exposé de l'automne dernier, est un groupe de réflexion national sans but lucratif qui s'intéresse à la politique agroalimentaire. Un des domaines dans lesquels nous travaillons est la chaîne de valeur, le concept de la chaîne de valeur et comment la rendre plus efficace.

La chaîne alimentaire du Canada, qui va de la ferme jusqu'à la table du consommateur, comme certains le disent, est sophistiquée, concurrentielle, novatrice et souple. Mais elle n'est pas parfaite. Il y a des problèmes d'échelle, selon votre place dans le secteur et à l'intérieur de la chaîne alimentaire, la provenance de vos investissements, qui sont les investisseurs et s'ils sont capables de faire face à certaines innovations. La réglementation de la chaîne alimentaire varie, selon votre localisation, les produits que vous fabriquez et l'histoire se rapportant à ces produits, et il y a des questions non liées à l'alimentation pour ce qui est d'entraîner une compétition directe ou une compétition pour l'argent du consommateur.

Il y a une évolution assez marquée, à la fois au niveau de la vente au détail et des services alimentaires, que la plupart des consommateurs voient tout le temps. Cela mène à des changements le long de la chaîne, au niveau de la transformation, dans la collectivité agricole et dans le secteur des intrants. Tout le concept de

la traçabilité est une façon de voir comment l'attention que portent les gens à la chaîne alimentaire a changé au cours des années.

Je devrais noter que la concurrence existe partout dans la chaîne alimentaire à un degré plus ou moins élevé et, dans certains cas, elle est féroce. Dans certains cas, on constate la domination de quelques grands acteurs.

J'ai simplement quelques données statistiques à offrir, et je suis certain que mes collègues vont donner beaucoup plus d'information. Je devrais noter que récemment, Agriculture et Agroalimentaire Canada a publié un aperçu pour 2012 sur toute cette question, mais il est très bon. Je vais essayer de ne pas le répéter, mais une estimation de la valeur des ventes au détail d'aliments au Canada s'élève à 87 milliards de dollars, et les ventes des services alimentaires se situent autour de 48 à 49 milliards de dollars. Il s'agit des grands employeurs, lorsque nous les additionnons, dans le système alimentaire canadien, et ils ont un effet spectaculaire dans toutes les régions du Canada.

Par ailleurs, du point de vue de la chaîne alimentaire, la collectivité agricole, les détaillants de la transformation alimentaire, les services alimentaires et d'autres ont connu une histoire très différente, dans certains cas, assez tranquille et dans d'autres, un peu plus turbulente. De nombreux acteurs du passé ont disparu. La consolidation s'est effectuée partout dans la chaîne alimentaire et, dans certains cas, on a augmenté l'échelle et, dans d'autres, on a augmenté l'innovation. On constate des attitudes très différentes aux différents niveaux de la chaîne et une partie de cela est liée au contexte réglementaire auquel sont exposés les intervenants.

On constate également des différences entre les chaînes, lorsque je pense aux services alimentaires et à la vente au détail ou aux indépendants, et les relations avec les transformateurs et la collectivité agricole. Et il y a également de nouveaux compétiteurs. Je suis certain que mes collègues vont en parler, comme la question des autres détaillants, comme Target qui veut s'implanter au Canada, ou les changements que Walmart a apportés au système de vente au détail des aliments. Il y a les stations-service qui vendent des articles d'épicerie et des services alimentaires. Shoppers Drug Mart commence maintenant à faire de la vente d'aliments au détail dans une certaine mesure. Ces formules changent, et cela montre le genre d'évolution continue qui touche la chaîne alimentaire et ce que cela signifie tout au long de cette chaîne.

De plus, on a constaté une modification incroyable de la demande des consommateurs en ce qui concerne les produits frais, certains types différents de produits emballés, les prix et les produits provenant de l'extérieur du Canada. On observe également des changements dans les données démographiques, à la fois en termes d'âge et d'ethnicité, ainsi que la nécessité d'adopter des approches différentes pour répondre aux besoins de ces différents types de consommateurs, ce qui se répercute tout au long de la chaîne.

Une chose qui a changé au cours des deux ou trois dernières décennies, particulièrement en ce qui a trait à la politique stratégique en matière d'agriculture et d'alimentation, c'est la participation croissante de l'ensemble de la chaîne alimentaire dans toutes les discussions, que ce soit sur une question précise ou sur le contexte plus vaste de la politique agroalimentaire. Le défi, c'est que la capacité varie d'un acteur à l'autre. Leur histoire et les mémoires institutionnelles ne sont pas identiques et la façon dont les marchés les touches n'est pas identique non plus. Les deux travaillent en fonction des efforts du passé et en fonction de leur destination future.

• (1535)

Il y a différentes façons de répondre aux pressions environnementales, sociales et communautaires, aux problèmes communautaires, ce que veut et ne veut pas une collectivité en ce qui concerne certains produits alimentaires, et comment vous changez les rôles et les relations entre ces éléments. La façon de réagir du secteur et de l'ensemble de la chaîne alimentaire n'a pas toujours été cohérente. On a exprimé des opinions très différentes dans les discussions entre les différentes parties de la chaîne, une partie des différences étant attribuable au contexte réglementaire, ce qui fait partie de l'histoire, de la façon dont ces choses ont évolué.

Au cours des dernières années, sous les exhortations de l'industrie et du gouvernement, on a accordé une plus grande importance à ce que nous appelons les chaînes de valeur, dans lesquelles nous essayons de trouver des occasions de marché au niveau de l'entreprise, en n'essayant pas de résoudre toutes les questions au niveau de l'industrie, mais en partant des entreprises, les chaînes de valeur spéciales au sein des secteurs et des sous-secteurs.

Il existe maintenant toute une notion de gestion de la chaîne de valeur, que le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et les groupes de l'industrie ont appuyée. Ils essaient d'en apprendre davantage sur son fonctionnement et comment d'autres entités administratives ont utilisé la chaîne de valeur pour assurer une plus grande rentabilité, une plus grande viabilité pour l'ensemble des acteurs, et pas seulement pour certains acteurs dans la chaîne alimentaire, et comment la technologie, les attitudes différentes et une sensibilisation différente pourraient influencer sur cette question.

Encore une fois, il y a des limites à la capacité, des limites à l'adaptabilité, qui a l'argent pour investir et qui peut investir du temps et des efforts pour penser différemment au sujet d'une question à laquelle tout le monde peut participer. Là où, dans le passé, ils auraient été en conflit, peut-être que dans l'avenir, il y aura une confiance et une capacité de réaction plus grandes.

Le George Morris Centre comporte un Value Chain Management Centre et nous faisons ce travail depuis environ quatre ans. Nous avons fait du travail avec l'Institut canadien des politiques agroalimentaires représenté par David McInnes. Un document publié récemment a reconnu ces défis aussi bien par l'intermédiaire de nos ateliers que de notre analyse. Les anciennes attitudes de confrontation, mues par des conflits historiques concernant le pouvoir de négociation, les attitudes, les différences touchant la manière de réaliser les mêmes objectifs, et le manque de confiance dans le partage de l'information ont constitué de réels défis. Toutefois, il est possible de les surmonter, et on trouve des exemples tant au Canada qu'ailleurs dans le monde où la chaîne alimentaire est parvenue à obtenir de meilleurs résultats pour les consommateurs et pour elle-même grâce à une meilleure collaboration, à de meilleures relations et à une plus grande confiance.

Un objectif clé des chaînes de valeur, c'est comment peut-on l'améliorer avec le temps, étape par étape de manière que cela puisse fonctionner, non seulement pour un petit produit, mais pour l'ensemble des produits. Mais nous devons tout de même être conscients que le secteur est complexe. Il n'y a pas de solution universelle. Il doit y avoir des façons différentes de l'envisager et différents moyens pour mesurer le succès. Ensuite, il faut regarder ces résultats et déterminer lesquels fonctionnent le mieux; par la suite, il faut essayer de reproduire les succès et d'éviter les échecs.

Mon point de vue, et celui du centre, c'est qu'il y a une excellente occasion ici pour améliorer la confiance, le degré d'aisance et les relations entre tous les intervenants le long de la chaîne. Il y a une possibilité d'améliorer le partage d'information, d'améliorer la sensibilisation à l'égard de la volonté du consommateur et de reconnaître la complexité lorsqu'il s'agit d'essayer d'apprendre comment concrétiser ces chaînes de valeur, pas simplement du point de vue conceptuel ou pas simplement par le biais d'un petit projet pilote, mais comment les concrétiser.

Permettez-moi, monsieur le président, de faire une dernière publicité; au début de la semaine prochaine, le gouvernement de l'Ontario, appuyé par le gouvernement du Canada, parraine le Value Chain Innovation Forum ici à Mississauga. Nous en faisons partie. Il y aura des spécialistes de partout au Canada, du Royaume-Uni et de l'Australie qui viendront dire aux gens comment faire en sorte que le système fonctionne vraiment, comment il a été élaboré dans le passé et comment ils peuvent le faire fonctionner ici.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Seguin.

C'est maintenant au tour de M. McInnes de l'Institut canadien des politiques agro-alimentaires. Vous avez 10 minutes.

M. David McInnes (président et chef de la direction, Institut canadien des politiques agro-alimentaires): Merci, monsieur le président.

[Français]

Bonjour.

Je représente l'Institut canadien des politiques agro-alimentaires, un organisme indépendant et apolitique. Notre raison d'être est de favoriser un dialogue sur des enjeux pertinents et de présenter des solutions de remplacement devant permettre au Canada d'atteindre son plein potentiel.

[Traduction]

Monsieur le président, il s'agit de créer un secteur agroalimentaire plus prospère. Quelles sont les conditions essentielles pour créer des emplois et de la rentabilité dans l'ensemble du secteur? Nos consultations ont révélé qu'il fallait trois choses pour nous assurer un excellent avenir du point de vue agroalimentaire: transformer notre façon de collaborer; relier le succès économique, la santé des gens et la durabilité de l'environnement pour créer des occasions; et, troisièmement, intégrer les politiques et les stratégies pour appuyer ces changements. Ces idées sont fondées sur un rapport intitulé *La destination du secteur agroalimentaire canadien* que nous avons publié en 2011. En gros, notre travail consiste à appuyer et à cultiver les systèmes alimentaires.

Le système alimentaire comprend les chaînes d'approvisionnement et comment elles fonctionnent mieux ensemble. De plus, il s'agit de voir comment les chaînes d'approvisionnement dépendent ou subissent les effets de manière que de nombreuses autres sont essentielles au succès tous les jours. Trois niveaux de gouvernement, les services financiers, les fournisseurs de services de technologie de l'information, les nutritionnistes, les éducateurs, les ports, les transports, la logistique, les secteurs de la santé humaine et animale — et la liste se poursuit. Adopter une approche fondée sur les systèmes alimentaires, c'est déterminer comment ces intervenants peuvent mieux travailler ensemble, de manière que nous soyons dans la meilleure position pour servir les intérêts des consommateurs.

Le diagramme que nous vous avons présenté, pour les besoins du compte rendu, présente une perspective.

Les aliments lient les gouvernements et les chaînes d'approvisionnement. Du côté droit du diagramme figurent des priorités stratégiques vraisemblables du gouvernement. Du côté gauche figurent des priorités proposées du secteur agroalimentaire. Je vais survoler rapidement ce diagramme pour vous aider à le comprendre.

Commençons par la santé. Pour tous les gouvernements au pays, l'objectif principal est de réduire le coût des soins de santé. Nous devons mettre plus d'accent sur la prévention. Environ 40 p. 100 des coûts des soins de santé sont liés aux maladies chroniques et le régime alimentaire est un élément clé de la réduction des maladies chroniques — 90 p. 100 des cas de diabète de type II et 80 p. 100 des maladies cardio-vasculaires pourraient être évités grâce à un régime alimentaire amélioré, parmi les autres changements liés au mode de vie.

Répondre à l'intérêt croissant pour la nutrition et pour ce que nous mangeons constitue une occasion pour le secteur agroalimentaire. Pulse Canada, par exemple, désire créer une demande du marché pour les légumineuses à grain, les fèves et les lentilles comme « ingrédients ». En ajoutant des légumineuses à grain aux pâtes, par exemple, on peut doubler la teneur en fibres et accroître la teneur en protéines de 25 p. 100 tout en réduisant l'empreinte carbone. En travaillant avec des chercheurs, des écoles d'art culinaire et des professionnels de la santé, Pulse Canada essaie de cultiver la demande pour des légumineuses à grain saines.

Vancouver possède une stratégie des systèmes alimentaires. Ce système lit la viabilité des agriculteurs locaux, dont le nombre s'élève à 2 600 dans la région métropolitaine de Vancouver, à la production d'aliments sains comme des fruits et des légumes pour ses résidents. Nous devons déterminer comment Cultivons l'avenir 2 peut-être lié à des stratégies de santé pour profiter de ce potentiel.

En ce qui concerne le commerce, le Canada est en train d'étendre l'accès aux marchés pour les exportateurs. L'accès ouvre des portes, mais le fait d'encourager la demande est vital pour nos secteurs des produits et à valeur ajoutée. Pour faire concurrence aux pays exportateurs à faibles coûts et aux exportateurs principaux, nous avons besoin que les consommateurs étrangers veuillent acheter encore plus les produits canadiens. Il est impérieux de distinguer les aliments canadiens. Le prix, la qualité, l'innocuité et la fiabilité d'approvisionnement sont très importants, mais les consommateurs, les détaillants et les transformateurs s'intéressent de plus en plus à la façon dont les aliments sont produits, depuis les empreintes environnementales jusqu'aux caractéristiques comme l'absence d'hormones. Le succès des exportations dépendra vraisemblablement de la capacité d'offrir ces caractéristiques. La traçabilité, par

exemple, est un outil efficace qui peut démontrer cette proposition de valeur.

La bioéconomie constituera certainement le moteur de l'innovation de l'avenir. Créer des occasions d'affaires est une priorité et c'est la plateforme pour générer de nouvelles recettes, réduire les intrants et abaisser les coûts pour les agriculteurs. Prenons un transformateur de pommes de terre du Manitoba. Il expédie maintenant ses déchets de pommes de terre à une entreprise de biotechnologie qui utilise ces déchets pour fabriquer des résines plastiques biodégradables utilisées dans l'emballage et le moulage. C'est une solution qui profite à tous.

Dans le secteur de l'élevage, des biodigesteurs peuvent générer du gaz et de l'électricité à partir du fumier, réduisant ainsi les coûts d'énergie et générant de nouvelles recettes par la vente de l'électricité au réseau local.

L'Université de la Saskatchewan a découvert un biopesticide provenant de la graine de moutarde.

● (1540)

Il faut systématiquement évaluer chaque produit alimentaire pour déterminer les applications possibles au niveau biotechnologique. Si l'on parvient à augmenter la viabilité des producteurs, notamment grâce au déploiement de solutions biotechnologiques, certains programmes de gestion du risque axés sur les producteurs, comme Agri-stabilité, pourraient devenir moins nécessaires.

Si l'on ajoute les gains d'efficacité que l'on pourrait réaliser dans le cadre de ces programmes, on pourrait cibler les sommes économisées en faveur d'une intensification des activités d'innovation et de recherche et développement. Nous pensons qu'il s'agit là d'un investissement proactif. L'aspect environnemental est également important; il est prioritaire de bien gérer notre approvisionnement en eau et nos émissions de carbone. Dans un contexte de changement climatique, c'est essentiel si nous souhaitons demeurer des fournisseurs alimentaires dignes de confiance.

La recherche est cruciale pour le maintien de la capacité d'adaptation des agriculteurs. Il convient par exemple de trouver des façons de produire des récoltes résistant à la chaleur et à la sécheresse. Les détaillants et les transformateurs établissent des objectifs en matière d'utilisation de l'eau et de réduction du carbone. Ils remontent la chaîne d'approvisionnement jusqu'à l'entreprise agricole pour aider les producteurs à contribuer à cet effort. Les questions liées à l'approvisionnement en eau et aux émissions de gaz carbonique demeureront au cœur des stratégies environnementales et concurrentielles pendant bien des années encore.

Si l'objectif est de soutenir la concurrence, il est prioritaire d'établir un environnement d'affaires attrayant et la réglementation fait partie intégrante de cette équation. Les règlements ont un cycle de vie limité. Il convient par exemple de se demander si le règlement X contribue toujours à l'innocuité et à la capacité concurrentielle des produits alimentaires canadiens. Il est essentiel d'harmoniser et de maintenir à jour nos façons de faire en nous inspirant des pratiques qui ont fait leurs preuves. Des changements sont toujours possibles comme nous l'ont démontré les mesures importantes prises pour améliorer l'environnement réglementaire entre le Canada et les États-Unis.

La commercialisation des activités de recherche et développement financées par les deniers publics est en partie tributaire de partenariats publics-privés efficaces. On peut ainsi mitiger les risques liés à l'innovation. Prenons l'exemple d'un champignon ayant de meilleures qualités nutritives. Une grande entreprise ontarienne de transformation a collaboré avec un cultivateur de champignons et un centre de recherche public, Vineland Research, afin de créer un champignon plus nutritif pouvant être utilisé dans les sauces et les soupes. La collaboration fut profitable pour le transformateur qui a pu mettre sur le marché un produit recherché. Le producteur a aussi bénéficié de sa coopération avec un transformateur tenant compte des préférences des consommateurs. Le centre d'innovation en est aussi sorti gagnant, car il peut désormais compter sur une chaîne d'approvisionnement lui donnant accès aux marchés. Chacun réduisait les risques liés à l'innovation pour les autres intervenants.

Le lin peut-il prévenir les maladies cardiovasculaires? Un essai clinique est en cours pour essayer de le déterminer. C'est le fruit de la collaboration entre Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'hôpital de Saint-Boniface, l'Université du Manitoba et Santé Canada. Une entreprise de transformation suit le dossier de près.

Dans le domaine de la recherche, il est prioritaire d'évaluer systématiquement les composantes alimentaires pour trouver de nouvelles idées de produits.

L'alimentation est au centre de différentes connexions. Du côté touristique, l'appellation « aliment canadien » peut contribuer à établir l'image de marque du Canada. En cette saison, il ne faut donc pas se surprendre de voir le site Web de Tourisme Canada parler de la récolte du sirop d'érable au Québec. La promotion des aliments locaux est profitable pour le tourisme, l'économie locale, les agriculteurs, les transformateurs et les restaurants. Il y a ici une question stratégique à se poser. Qu'est-ce qui fait en sorte que les aliments locaux ne permettent pas de vraiment définir le Canada comme destination gastronomique de choix? Je suppose que chaque région du pays aura sa propre réponse à ce sujet.

En résumé, l'alimentation touche plusieurs domaines stratégiques. Les intervenants sont reliés entre eux. Nous pouvons créer des débouchés économiques. Nous pouvons améliorer la santé des gens. Nous pouvons mieux assurer la pérennité du Canada. Nous devons agir pour optimiser les efforts en ce sens. Il s'agit de mettre sur pied une stratégie pour nos systèmes alimentaires. L'établissement de cibles et de jalons contribuera à galvaniser les énergies aux fins de cette démarche. C'est ce qu'a fait le Conseil du canola du Canada.

Nous ne sommes pas en train de dire que le gouvernement devrait dicter une ligne de conduite aux chaînes d'approvisionnement; chacune d'elles devrait se donner ses propres objectifs. Le gouvernement peut stimuler le changement en proposant un ensemble d'objectifs généraux. Il pourrait également le faire pour ses propres domaines d'activité. Il ne s'agit pas ici de rédiger des énoncés de vision. Nous devons discuter dès maintenant de l'avenir du secteur agroalimentaire canadien. Il nous faut préciser quel est notre objectif ultime.

Nous croyons que notre avenir alimentaire est très rose. Que souhaitons-nous réaliser? Voulons-nous doubler la valeur de nos exportations d'ici telle ou telle année? Devions-nous viser un certain pourcentage de notre propre approvisionnement alimentaire? De quoi aurons-nous besoin pour ce faire? Voilà autant de questions qu'il convient de se poser tous ensemble pour une meilleure harmonisation des politiques et des pratiques en vue d'un rendement accru.

Merci beaucoup.

• (1545)

Le président: Merci, monsieur McInnes.

Nous écoutons maintenant M. Burt du Conference Board du Canada.

M. Michael Burt (directeur, Tendances économiques industrielles, Conference Board du Canada): Merci.

Merci de m'avoir invité aujourd'hui. Pour ceux qui l'ignoraient, le Conference Board est un laboratoire d'idées sans but lucratif et sans liens partisans dont le siège social est situé ici même à Ottawa. Nous menons des recherches dans différents secteurs y compris les politiques publiques, le rendement organisationnel, et les prévisions et analyses économiques.

On nous a convoqués aujourd'hui pour parler de la chaîne agroalimentaire. Dans ce contexte, nous pensons généralement aux quatre principaux segments de cette chaîne, à savoir les producteurs agricoles, les transformateurs, les détaillants et les restaurants. Mais il ne faut surtout pas oublier qu'il y a des connecteurs reliant ces segments principaux. On peut penser entre autres aux réseaux de transport et aux grossistes. Il importe donc d'examiner l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et son fonctionnement global pour déterminer l'efficacité du secteur agroalimentaire au Canada.

Comme nous le faisons sans cesse valoir, le secteur agroalimentaire n'est pas un bloc monolithique. Les conditions du marché peuvent varier beaucoup d'un segment de l'industrie à l'autre. Prenons, par exemple, l'ampleur des investissements requis. L'agriculture exige des investissements très considérables. Plus on descend le long de la chaîne de valeur, moins les investissements sont importants. L'apport de capitaux est beaucoup moindre pour la vente au détail et la restauration. Les conditions de fonctionnement sont donc différentes à ce chapitre, car les besoins en capitaux ne sont pas les mêmes.

Pour ce qui est du niveau de concurrence et de l'emprise sur le marché, un sujet dont M. Séguin vous a déjà parlé, le secteur de la vente au détail est sans doute celui où la concentration est la plus marquée alors que trois grandes chaînes se partagent environ 70 p. 100 des ventes au pays, mais la concurrence y reste quand même bien présente. Les petits détaillants se comptent par milliers. Il faut aussi composer avec la concurrence de grandes chaînes à l'extérieur du secteur de l'alimentation, comme Walmart et Target. C'est donc un segment où la concurrence est très forte.

Différents types de concurrence s'exercent également dans les autres segments de la chaîne agroalimentaire. Par exemple, les activités de transformation peuvent varier grandement selon le type de produits, mais il y a tout de même la possibilité de prendre une position de force sur le marché grâce à des mesures comme l'établissement d'une image de marque. Le marché des restaurants est pour sa part très fractionné, mais chacun de ces nombreux intervenants a la possibilité de créer de la valeur par l'entremise de son menu, de son emplacement et du niveau de service offert.

On considère souvent que l'agriculture est une industrie axée sur les denrées. C'est le cas d'une manière générale, mais il y a bien des créneaux à l'intérieur desquels les agriculteurs peuvent ajouter de la valeur à leurs produits en cherchant d'abord à instaurer une image de marque, plutôt qu'à commercialiser de simples marchandises.

Le degré de volatilité des prix de vente et des coûts des intrants est un autre élément qui varie grandement selon la position dans la chaîne de valeur de l'industrie. À l'une des extrémités, les agriculteurs doivent composer avec des prix très instables, alors que les variations sont beaucoup moindres pour les détaillants et les restaurateurs à l'autre bout de la chaîne. Dans ce dernier cas, les mesures visant à contrer l'instabilité sont beaucoup moins nécessaires.

Dans nos recherches sur le secteur agroalimentaire, nous avons dû tenir compte du fait que c'est un secteur viable qui connaît une croissance modérée au Canada. Contrairement aux perceptions, ce n'est pas un secteur en déclin ou menacé de quelque manière que ce soit. Cela étant dit, il y a bien évidemment certaines entreprises de ce secteur qui connaissent des difficultés et le nombre d'intervenants dans l'industrie diminue. Ils sont donc moins nombreux mais de plus grande taille. Un processus de regroupement est en cours.

À quoi est attribuable cette croissance, cette réussite de l'industrie? Il y a différents facteurs. Il y a d'abord les richesses naturelles du Canada, notre eau et nos terres. Nous disposons des ressources nécessaires pour être des acteurs de tout premier plan sur la scène mondiale de la production agroalimentaire. À titre d'exemple, nous figurons parmi les principaux exportateurs de denrées courantes comme le blé, le canola et la fève soya, et nous sommes les plus grands exportateurs de différents produits de spécialité comme l'avoine, les pois et les lentilles. Nous occupons donc déjà l'avant-scène à l'échelle internationale et nous avons certes la possibilité d'intensifier notre présence encore davantage.

La croissance lente et stable de notre industrie s'explique également par la présence d'un marché intérieur capable de l'appuyer. Le taux de pénétration des importations est relativement faible. L'industrie mise principalement sur le marché intérieur. Exception faite de quelques secteurs clés, comme les plantes cultivées, les fruits de mer et certaines viandes rouges, la majorité de notre industrie est fortement axée sur les ventes au Canada. On note donc cette croissance lente et stable qui est tributaire de l'augmentation de la population et du revenu pour le maintien d'un niveau de richesse suffisant. Ainsi, l'industrie peut fonctionner en s'appuyant sur une base solide.

● (1550)

Mais à quel niveau de croissance doit-on s'attendre pour l'avenir? Il est bien certain que les marchés émergents prennent de plus en plus de place. C'est d'ailleurs l'un des facteurs qui expliquent l'augmentation planétaire du prix des aliments au cours des dernières années. De gros marchés comme la Chine, l'Inde et le Brésil voient leur population augmenter en même temps que leur richesse. La demande s'y accentue pour des produits alimentaires en plus forte quantité, de meilleure qualité et d'une plus grande variété. Le Canada a la possibilité de répondre à une partie de cette demande accrue, mais comment pouvons-nous en tirer le meilleur parti possible?

Comme le mentionnait M. Seguin, nous effectuons bien des analyses de l'industrie, mais c'est au niveau des entreprises que se joue notre réussite. Que font les différentes entreprises canadiennes pour prospérer? Dans le cadre de notre recherche sur le secteur agroalimentaire, nous avons effectué des études de cas sur différentes entreprises fructueuses.

Il y a toute une gamme de facteurs dont l'effet est souvent combiné. Nous constatons souvent une intégration verticale efficace au sein de la chaîne d'approvisionnement, que ce soit vers le sommet ou vers la base. Ces entreprises interviennent donc à la fois auprès de leurs fournisseurs et de leurs clients. Elles y arrivent soit via la

propriété directe, lorsqu'elles possèdent d'autres segments de la chaîne d'approvisionnement, ou au moyen de partenariats ou de coentreprises, notamment.

Cette façon de faire comporte de nombreux avantages. Cela permet par exemple la diversification des produits et des marchés. En fabriquant un produit destiné à un client suivant une formule d'intégration verticale, on peut espérer atténuer une partie des fluctuations associées à son cycle économique. Il est possible qu'une certaine portion de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire éprouve des difficultés à un moment donné, mais il n'y a guère de risque que toute la chaîne puisse connaître des problèmes. La diversification peut donc être profitable.

L'image de marque est également importante. Voulez-vous seulement offrir du boeuf, ou un produit que les consommateurs peuvent reconnaître et apprécier? Comprennent-ils bien qu'il s'agit d'un produit de qualité constante qu'ils pourront acheter régulièrement?

La mise au point de nouveaux produits est aussi un aspect à considérer. Les produits sont-ils créés en vase clos, ou bien en fonction des désirs des consommateurs? Quelles sont les possibilités qui s'offrent aux producteurs? Pouvons-nous nous réunir pour comprendre les caractéristiques de nos produits et voir comment on peut les adapter aux besoins des consommateurs?

Voilà donc autant de façons d'accroître la valeur créée au sein du secteur agroalimentaire canadien grâce à l'intégration verticale.

En résumé, le secteur alimentaire a été une source constante de croissance modeste pour l'économie canadienne au cours des 20 à 30 dernières années. Ce sont nos richesses naturelles — notre eau et nos terres — qui nous assurent cette croissance. Nous devons mieux comprendre ces atouts afin de tirer le meilleur avantage possible des possibilités qui s'offriront à nous, surtout au sein des marchés émergents. Une gestion efficace de notre chaîne de valeur alimentaire est l'un des moyens à notre disposition pour ce faire.

Merci.

● (1555)

Le président: Merci beaucoup.

Merci à tous les trois pour la concision de vos déclarations.

Nous passons maintenant aux questions en débutant avec Mme Raynault. Vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à chacun d'entre vous d'avoir accepté l'invitation du comité.

Ma première question s'adresse à M. Seguin.

Dans votre exposé, vous avez parlé de la complexité accrue des consommateurs canadiens. Pourriez-vous en dire plus, s'il vous plaît?

[Traduction]

M. Robert Seguin: Merci pour la question.

Les consommateurs canadiens ne s'intéressent pas seulement au goût des produits, mais aussi à l'emballage, à la durée de vie, à la possibilité de les acheter à un prix concurrentiel, ou dans certains cas de les trouver dans la forme souhaitée là où ils le veulent et au moment qui leur convient.

On en trouve un exemple dans le concept des chaînes de restauration rapide où un produit identique peut être acheté à n'importe quel endroit au Canada ou aux États-Unis. Pour parvenir à un tel résultat, il faut appliquer avec constance et uniformité un processus très complexe.

[Français]

Mme Francine Raynault: Cela veut dire que les producteurs et les transformateurs doivent s'adapter assez rapidement aux besoins des consommateurs. Pour cela, ils doivent répondre à leurs demandes, s'ils veulent vendre leurs produits.

[Traduction]

M. Robert Seguin: Oui, mais il y a une difficulté à surmonter le long de la chaîne de valeur. Est-ce que les gens comprennent bien ce que les consommateurs veulent vraiment? Dans le cadre d'une de nos analyses, des collègues à moi ont parlé à des consommateurs à leur arrivée au magasin d'alimentation. À la sortie, on vérifiait si les achats correspondaient bien aux intentions exprimées au départ. On a pu noter des variations considérables par rapport à ce qu'on disait vouloir acheter. Lorsqu'on leur signalait ces écarts, les gens étaient disposés à admettre une certaine contradiction.

Si certains producteurs ou transformateurs croient savoir ce que les consommateurs souhaitent trouver sur le marché, lorsqu'on procède vraiment à une analyse approfondie, on constate qu'ils ne veulent pas un emballage aussi gros, qu'ils préféreraient des portions réduites, ou encore qu'ils recherchent un produit plus frais ou des emballages individuels.

Comme mes deux collègues l'ont indiqué, nous devons constamment remettre en question notre efficacité en déterminant quelles sont les informations disponibles sur le marché, qui peut les transmettre partout dans la chaîne alimentaire de telle sorte que chacun puisse participer activement à la création d'une valeur ajoutée. Un système où l'un des intervenants se sert de cette information pour exercer son emprise sur le marché a peut-être pu fonctionner dans le passé, mais au sein d'un marché compétitif comme le nôtre où la concurrence internationale est vive, ce n'est plus une stratégie valable à long terme.

• (1600)

[Français]

Mme Francine Raynault: Monsieur McInnes, selon l'ICPA, l'intérêt du consommateur est central dans un système alimentaire. Comment les consommateurs sont-ils impliqués dans un système alimentaire?

[Traduction]

M. David McInnes: Merci pour la question.

Le consommateur est l'élément clé. S'il décide de ne pas acheter un produit, tous les segments de la chaîne d'approvisionnement vont en souffrir. Je ne crois pas que notre rôle consiste à essayer de déterminer les produits recherchés par les différents consommateurs. C'est une tâche que je laisserais aux détaillants et aux restaurateurs et à tous ceux qui suivent de près les comportements des consommateurs. Il est toutefois important pour nous de bien comprendre comment cette information circule dans un sens et dans l'autre le long de chacune des chaînes d'approvisionnement, car c'est la seule façon de permettre aux producteurs d'offrir sur le marché ce que les gens souhaitent vraiment.

Nous constatons une intensification des communications. Il peut s'agir par exemple de faire pousser des légumes différents autour de Toronto pour satisfaire aux besoins d'une population ethnique en

plein essor. Les gens prêtent une oreille attentive aux demandes de cette nouvelle population en pleine croissance. Si l'intérêt du consommateur demeure au cœur des préoccupations de l'étape de la production jusqu'à la vente au détail, nous serons peut-être mieux en mesure de répondre aux besoins de chacun. Je pense que c'est une bonne chose pour tout le monde.

[Français]

Mme Francine Raynault: Je viens du Québec et je suis députée de Joliette. Je dois vous dire que les épiceries ont dû s'adapter aux gens de l'extérieur qui viennent travailler sur nos terres agricoles. Aujourd'hui, on trouve des aliments qui n'étaient pas sur nos tablettes il y a cinq ans. J'essaie ces produits, bien sûr, comme d'autres doivent certainement essayer notre sirop d'érable.

Ma question s'adresse à M. Seguin. Dans votre exposé, vous avez parlé de capacité limitée à s'adapter, de contexte réglementaire pour l'adaptation, d'objectifs historiques contradictoires. Pourriez-vous nous en parler un peu plus, s'il vous plaît?

[Traduction]

M. Robert Seguin: Merci pour la question.

Par exemple, si nous avons toujours cultivé un certain type de légumes avec l'aide d'un système de commercialisation réglementé pour protéger les producteurs dans leurs négociations avec les transformateurs et les détaillants, lorsqu'on décide d'introduire de nouvelles cultures auxquelles on n'est pas habitué, il y a bien des questions à se poser pour savoir comment s'y prendre. Quelles sont les méthodes de production? Quelles sont les mesures à prendre pour assurer l'innocuité des aliments? Sommes-nous assurés que ces consommateurs vont effectivement acheter le produit, ou vont-ils simplement en faire l'essai avant de retourner à leurs produits domestiques qui sont importés?

David a parlé du centre de recherche Vineland. C'est un excellent exemple de concertation entre les scientifiques, les producteurs, les transformateurs et les détaillants pour essayer de trouver des moyens rentables de produire une marchandise et de la commercialiser avec succès sur le marché. Mais ce n'est pas toujours chose facile. Il y a aussi le fait que très peu de producteurs ou de transformateurs sont disposés à prendre des risques semblables tant que le produit n'a pas fait ses preuves.

• (1605)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Zimmer, vous avez cinq minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC): Merci d'avoir bien voulu participer à notre séance d'aujourd'hui.

J'ai seulement une question de nature générale au sujet de notre responsabilité en tant que gouvernement à l'égard de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Nous devons prendre un peu de recul pour examiner la situation dans son ensemble. J'ai l'impression que la chaîne d'approvisionnement alimentaire fonctionne plutôt bien actuellement.

Il y a certes de petits problèmes à gauche et à droite, mais je suppose qu'il faut considérer les choses dans une perspective à long terme. D'après ce que vous pouvez voir du processus de production, des mécanismes de distribution et des autres éléments de notre chaîne alimentaire, présentez-vous des problèmes qui pourraient prendre de l'ampleur si nous ne les réglons pas dès maintenant?

Débutons avec M. Seguin avant d'entendre les réponses de nos autres témoins.

M. Robert Seguin: Je vous remercie de votre question, monsieur Zimmer.

Je poserai d'abord que le gouvernement fédéral et les provinces ont deux questions à résoudre, deux défis à relever. Il y a d'abord un défi d'échelle. Pour répondre aux demandes qu'exerce sur le marché un gros détaillant, une grande chaîne de restauration — Tim Hortons, Boston Pizza, The Keg — à l'échelle nationale, en matière de qualité, il faut que la production se fasse à une certaine échelle. Même chose pour la transformation, afin de répondre à la production et de satisfaire aux besoins. Le détaillant ou la chaîne doivent continuellement contenter leurs clients, assurer la qualité et, au besoin, la retracer avec un certain degré de confiance pour répondre aux besoins du gouvernement. Il faut cette échelle, cet investissement et l'investissement dans la technologie et la gestion. Sommes-nous sûrs d'en faire suffisamment pour y aider?

En même temps, on ne veut pas nuire à l'innovation dans le système, à l'apparition d'entrepreneurs régionaux ou locaux qui expérimentent du neuf sur un marché local ou dans un créneau très étroit à partir duquel ils peuvent vendre leurs produits à la grandeur du pays. La réglementation est-elle capable de s'adapter à l'innovation? Si, dans le cas de certains légumes nouveaux, par exemple, les méthodes de production sont suffisamment différentes, notre réglementation et nos systèmes de gestion sont-ils assez adaptables?

C'est donc une question d'innovation locale ou régionale et de capacité de s'adapter à un éventuel marché national et même mondial.

M. Bob Zimmer: David.

M. David McInnes: Merci beaucoup pour la question.

Je pense que le gouvernement s'efforce beaucoup de faciliter le changement, l'innovation et la compétitivité. Toutefois, nous pouvons toujours nous demander si nous agissons pour le mieux? Par exemple, on s'est efforcé d'augmenter la teneur du lait en acides gras oméga-3. L'autre jour, j'ai aperçu, depuis la route, une grande annonce publicitaire sur ce lait. C'était une initiative de l'Université de Guelph, de l'industrie laitière, des Producteurs laitiers du Canada et de la laiterie Neilson, pour augmenter la teneur du lait en micronutriments oméga-3. Cela permet de vendre le lait à un prix majoré de quelque 8 p. 100. L'innovation vise donc à différencier les produits et à augmenter la rentabilité.

Cependant, l'innovation dans les aliments entraîne notamment une difficulté: inévitablement, des dispositions réglementaires peuvent entraver l'autorisation de ces produits. Nous devons nous assurer d'encourager l'innovation, d'une part, d'autre part d'harmoniser réglementation et autorisations, de manière à attirer les investissements au Canada et à créer un pôle d'innovation autour des produits alimentaires. C'est ce que nous essayons de faire en mettant les joueurs en contact et en harmonisant la politique d'un bout à l'autre des systèmes, c'est-à-dire en ce qui concerne l'innovation et la réglementation.

M. Michael Burt: Je ferai remarquer deux choses. D'abord, à l'échelle internationale, l'accès aux marchés est un enjeu très important. Les aliments, probablement plus que tout autre produit industriel, sont soumis à diverses barrières internationales. Tout récemment, et vous le savez sans doute, la Corée du Sud a enfin ouvert son marché au boeuf canadien. Combien d'années après la vache folle? Pour réussir sur les marchés internationaux, il faudra désormais insister pour y avoir accès.

En ce qui concerne notre pays, je dirais, comme David, que, probablement, l'une des principales conditions favorables à l'innovation

serait que la réglementation puisse rapidement..., qu'il s'agisse d'aliments destinés aux animaux ou d'additifs alimentaires... Un excellent exemple serait de faire entrer les lentilles dans la composition des pâtes alimentaires. En s'éloignant de la façon traditionnelle de percevoir les aliments, les produits alimentaires, nous ne devrions pas empêcher, par la faute de la réglementation, les entreprises d'innover ni d'expérimenter ni d'améliorer nos aliments.

• (1610)

M. Bob Zimmer: Excellent.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Valeriotte, vous disposez de cinq minutes.

M. Frank Valeriotte (Guelph, Lib.): Je remercie tous les témoins d'être ici.

David, je commence par vous. Notre parti est tout à fait d'accord avec votre proposition d'une stratégie alimentaire convaincante, de l'étable à la table. Nous la préconisons depuis des années. Cela ne s'est pas concrétisé.

La Fédération canadienne de l'agriculture a essayé d'en proposer une. Toutes sortes de groupes différents... À mon avis, il incombe au gouvernement fédéral, de concert avec tous les joueurs, de préparer un tel plan, comme cela s'est fait en Angleterre, en Écosse et, comme vous le savez, en Nouvelle-Zélande. Mais, ici, ce n'est pas encore fait.

Je vous demande d'abord de parler de la nécessité de ce plan et d'indiquer qui, quel groupe, devrait en diriger l'initiative.

Ensuite, vous avez fait une observation intéressante. Vous avez dit qu'une fois le plan rédigé, il n'était pas nécessairement obligatoire d'y rattacher des règlements ou des règles, qu'il fallait que ce soit une vision. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, en grande partie parce que rien n'oblige la vision à se concrétiser, si vous voyez ce que je veux dire.

Par exemple, on a beaucoup parlé de l'excès de sel dans notre régime alimentaire et de la nécessité d'en réduire la teneur dans beaucoup de produits transformés. Le gouvernement avait l'occasion d'agir et s'est abstenu. Je m'en suis ouvert à certains fonctionnaires qui m'ont répondu que c'était laissé à la liberté des gens. C'est l'idéologie du libre choix, n'est-ce pas?

D'autre part, en ce qui concerne les chemins de fer, qui d'après votre organigramme, relèveraient du commerce et de l'industrie, je suppose, pour augmenter les exportations et améliorer le pouvoir concurrentiel, depuis deux ans les agriculteurs viennent témoigner ici pour dénoncer leurs arnaques, leur immobilisme. Faute de règlements ou de règles, le plan n'est que velléité. Qu'en pensez-vous?

M. David McInnes: Merci beaucoup pour vos questions.

Je commencerai par commenter ce que vous venez de dire. Nous reconnaissons que les objectifs peuvent être difficiles à fixer et à appliquer. Nous sommes tous censés manger de cinq à dix fruits et légumes par jour. Parfois, nous omettons de le faire. Des objectifs peuvent donc être facultatifs plutôt qu'obligatoires.

D'autre part, les objectifs peuvent être très efficaces. Le Conseil canadien du canola, pour son secteur, a fixé un objectif d'augmentation de la production de canola de 65 p. 100 d'ici 2015. Le secteur l'atteindra. Grâce à cet objectif, il a galvanisé sa chaîne logistique — tritrateurs, transformateurs, producteurs et autres — pour catalyser la productivité et la rentabilité.

Est-ce que le gouvernement devrait fixer des objectifs? Cela fait peut-être partie de votre question. Je pense que cela doit être discuté. Le gouvernement doit faire preuve d'initiative, pour nous montrer ce vers quoi il aimerait se diriger... D'autre part, il ne s'agit pas de déresponsabiliser complètement les chaînes logistiques. Elles doivent se galvaniser elles-mêmes pour décider ce qu'elles feront de concert. Donc, dans ce cas-ci, l'esprit d'initiative est une chose à partager.

En outre, bien honnêtement, les chercheurs ont un rôle. Ils doivent s'intégrer dans les chaînes logistiques bien plus qu'ils ne l'ont fait. Ce n'est pas une approche descendante de la part du gouvernement. C'est une approche collective, par laquelle chacun essaie de déterminer comment il peut le mieux répondre aux besoins du consommateur, améliorer sa santé et créer des emplois et des profits dans les domaines dont il est responsable. C'est ainsi que l'on devrait procéder.

Je pense que votre première question portait sur les stratégies alimentaires, si vous me permettez d'y répondre.

Je viens de Nouvelle-Écosse. La marée montante soulève tous les bateaux, et plus les gens parlent de stratégies, de plans et d'avenir, le nôtre — en fait, nous parlons d'une destination, pas nécessairement d'une vision — le mieux c'est, d'après moi, parce que le niveau de la discussion commence à changer.

Le Conference Board a organisé, il n'y a pas si longtemps, un sommet alimentaire. On y est constamment revenu sur la nécessité de pourvoir aux systèmes alimentaires. C'en était passionnant. Nous commençons à parler de cela plutôt que, simplement, de chaînes de valeur des fournisseurs. Je pense que la terminologie commence à changer, ce qui révèle une compréhension améliorée de la complexité de la réalité.

Je pense que, au bout du compte, il est probablement important que nous essayions tous, ensemble, de dégager des principes communs. Nous ne pouvons pas faire la microgestion de chaque chaîne logistique. Ce serait impossible. Mais formuler des principes communs, paramétrés et assortis d'objectifs pour orienter les comportements? C'est ce que nous visons.

• (1615)

M. Frank Valeriotte: Est-ce que j'ai le temps pour une petite question à M. Seguin?

Le président: Très rapidement.

M. Frank Valeriotte: Bob, quel temps fait-il à Guelph?

Des voix: Oh, oh!

M. Frank Valeriotte: Non, ce n'est pas ma question.

Ma question concerne vos propos sur les secteurs où prédominent de gros joueurs, par exemple dans les intrants comme la potasse ou, à l'autre bout de la chaîne, dans la transformation des viandes.

Croyez-vous qu'on devrait les réglementer? Sinon, que disent les partisans de la réglementation?

M. Robert Seguin: Mon point de vue, qui est celui du centre, est que cette concurrence ne devrait pas être réglementée au-delà de la capacité du Bureau de la concurrence. Nous constatons que le marché est capable de fonctionner. Des concurrents s'en tirent bien et

continueront de le faire. S'ils en font profiter leurs partenaires, ils connaîtront du succès. Sinon, leurs partenaires les quitteront ou, encore, ils ne pourront pas continuer à avoir du succès ou à conserver leur position dominante.

Pendant plus de 50 ans, les provinces ont cherché, au moyen de la mise en marché ordonnée, divers moyens d'accorder leurs perceptions à la réalité d'un marché non égalitaire. La difficulté provient de l'évolution constante du marché, les gros joueurs, parfois, disparaissent, comme la chaîne Dominion. Au fil des ans, des chaînes de restauration ont disparu, de gros transformateurs également. D'autres les remplacent. Comment le nouveau joueur noue-t-il des liens qui le conduiront au succès? C'est l'une des difficultés.

Monsieur Valeriotte, je ne pense pas qu'une stratégie axée sur un seul aliment va résoudre le problème. La situation est beaucoup trop complexe, et il faudra beaucoup de temps. Il est bon d'entamer une discussion. Quant à la réussite de la micro-entreprise, nous pensons que c'est à ce niveau que l'on peut obtenir le plus de succès, que plus de gens peuvent rendre plus efficace la concurrence.

Le président: Merci.

Monsieur Storseth.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Merci, monsieur le président.

M. Valeriotte n'a pas tort sur un aspect. Il s'agit de différences idéologiques. Je crois en la liberté d'expression; pas son parti. Je crois que les agriculteurs sont capables de faire leurs propres choix; pas son parti. Il voudrait que le gouvernement décide à leur place. Il préconise la légalisation de la marijuana, mais la « criminalisation » des frites. Que peut-on y comprendre?

Monsieur McInnes, vous avez parlé de comprimer les coûts des soins de santé grâce à l'information. Nous avons parlé de régimes et de diabète. Tout cela était intéressant. En fait, vous parliez de faire beaucoup de publicité et de vous assurer que le public comprend les différents types de régimes pour pouvoir choisir entre eux, n'est-ce pas?

M. David McInnes: Est-ce que je peux développer mes idées à ce sujet? Le lien entre la santé et l'agroalimentaire est évidemment très complexe. Il faut tenir compte des méthodes de production des aliments, qui pourraient renfermer du sodium, des gras trans et d'autres choses, tenir compte, aussi, de la façon dont nous mangeons, ce qui est évidemment le régime, de la façon de nous informer, nous, nos enfants, nos familles sur l'alimentation, ce qui fait appel à l'information sur les emballages, à l'éducation, à la promotion, à la publicité, etc.

Un autre facteur est l'innovation, peut-être la plus grande chance du secteur agroalimentaire, parce que d'autres ministères, organismes et associations consacrent beaucoup d'efforts à l'éducation et à la promotion. Ils font un assez bon travail. D'après nous, la question, c'est comment catalyser l'activité, comment faire avancer le dossier de la santé. Cela concerne la prévention, et je pense que, partout au pays, on trouve beaucoup de bons exemples.

L'Institut international du Canada pour le grain, l'ICG, a commencé à travailler à la création d'une variété d'orge qui serait un ingrédient plus nutritif, un peu comme on l'a fait pour les légumineuses. Il a embauché des obtenteurs, un établissement de recherche-développement à Leduc, en Alberta, des transformateurs qui veulent faire partie de cette recherche éventuelle et des producteurs. Il y aura de nombreuses occasions à saisir si l'orge entre dans la composition de divers aliments transformés ou autres. Bien sûr, c'est une bonne source de fibres. L'institut, en rassemblant ces divers joueurs, essaie d'accélérer leur travail. Nous aurons ensuite plus d'accès aux aliments au Canada.

Il y a un autre avantage. Nous pouvons augmenter nos exportations d'aliments sains et nous faire connaître comme producteurs d'aliments de qualité, salubres et sains. Donc, le lien entre la santé et les aliments est complexe, mais notre créneau, ici, à l'intersection des ensembles dans le diagramme de Venn, combine la façon de créer un pôle d'innovation pour produire des aliments plus sains et des occasions de croissance dans toutes les chaînes logistiques.

• (1620)

M. Brian Storseth: Cela rejoint très bien ce que vous disiez sur l'augmentation du commerce de produits canadiens.

Alors je vous demanderais ceci, entre autres choses. La capacité d'augmenter le commerce dans ce marché créneau provient-elle en partie du contenu qui doit être canadien dans le produit que nous vendons? D'après les anciennes règles, le taux de contenu canadien devait être de 50 p. 100, et tant que cela représentait plus de 50 p. 100 du conditionnement, la mention « Produit du Canada » pouvait figurer sur le produit.

Est-ce que votre plan prévoit de vous assurer, pour aider à la publicité, de la présence d'un contenu canadien?

M. David McInnes: Nous ne précisons pas ce qui est ou devrait être du contenu canadien. C'est une notion complexe, et je comprends cela d'après certains de vos témoignages antérieurs et d'après ce que nous avons entendu.

Nous nous concentrons sur la compréhension des caractéristiques de la demande, sur les marchés étrangers ou, je ne vous le cache pas, le marché canadien. Est-ce que les consommateurs japonais veulent des pâtes ou des nouilles enrichies en protéines? Dans l'affirmative, comment alignerons-nous notre capacité de recherche sur celle de nos transformateurs et de nos exportateurs pour répondre à ce souhait? Voilà la question, et elle se pose aux différents joueurs, comme nous les appelons, du système alimentaire. C'est là que résident les occasions à saisir.

M. Brian Storseth: Absolument.

Mon temps sera bientôt écoulé.

Monsieur Burt, vous avez parlé des transports comme éléments du problème. Dans notre vaste pays, le rail, en particulier, est très important pour les produits agricoles.

Quelles sont les façons efficaces qui nous permettraient de l'améliorer? Avez-vous examiné des façons d'améliorer le processus, soit par un meilleur niveau de service, différentes technologies ou différents types de wagons?

M. Michael Burt: Je ne suis pas certain de pouvoir m'étendre sur le sujet. Il ne fait aucun doute que le transport ferroviaire a une incidence notable sur le prix des produits agricoles à la livraison. Il faudrait tout d'abord s'assurer que le secteur du transport ferroviaire soit concurrentiel pour que les agriculteurs puissent bénéficier de

meilleur prix possible pour les produits qu'ils expédient par ce mode de transport.

La solution pourrait également venir en partie des éléments dont nous nous occupons déjà, comme la Porte d'entrée du Pacifique, pour veiller à ce qu'il y ait une capacité suffisante pour combler les besoins. À l'évidence, ce ne sont pas que des produits agricoles qui voyagent par train; nous devons donc nous assurer que la capacité là-bas soit suffisante pour accueillir tous les produits expédiés par cette voie.

Il conviendrait également de voir si on pourrait utiliser le transport multimodal de façon créative pour que nous puissions tirer parti de la concurrence entre les divers modes de transport. De toute évidence, quand il est question de transport longue distance, il y a des limites à ce que l'on peut faire avec des camions ou d'autres véhicules routiers. Ce sont là d'autres avenues envisageables.

M. Brian Storseth: Vous diriez toutefois que la Porte d'entrée du Pacifique constitue un aspect important de la question.

M. Michael Burt: Je crois que oui. Les marchés asiatiques, de par leur croissance, nous offrent des débouchés énormes. La plupart des 25 principales exportations destinées à la Chine sont des produits d'une sorte ou d'une autre, notamment des produits ligneux, minéraux et agricoles, comme l'huile de canola.

En ce qui concerne l'infrastructure de transports, donc, il est essentiel d'exploiter pleinement cette occasion en ayant la capacité nécessaire.

• (1625)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Rousseau, vous disposez de cinq minutes.

M. Jean Rousseau (Compton—Stanstead, NPD): Merci, monsieur le président.

Seigneur, Brian m'a volé toutes mes questions, même si nous sommes parfois en désaccord.

J'aimerais cependant continuer.

[Français]

Monsieur Burt, j'aimerais continuer à parler du même sujet.

Étant donné que les taux d'intérêt sont présentement bas, ne devrait-on pas investir dans les maillons faibles de la chaîne, entre autres dans le secteur de la transformation?

Comme vient de le dire M. Storseth, les coûts d'énergie sont exorbitants pour plusieurs maillons de la chaîne, notamment pour les producteurs et les distributeurs. Les investissements rendraient-ils la chaîne plus efficace et permettraient-ils à chacun des intervenants d'augmenter leurs bénéfices?

[Traduction]

M. Michael Burt: Vous avez certainement raison. La conjonction de la force du dollar et la faiblesse des taux d'intérêts permet aux entreprises et aux industries de bénéficier de prix bien plus bas. Nous avons observé une augmentation substantielle des dépenses en machinerie et en matériel dans toutes les industries, et celle de l'alimentation ne fait pas exception.

En ce qui concerne précisément le secteur agroalimentaire, il convient de se demander comment stimuler les investissements. Personnellement, je ne suis pas très bon pour choisir des gagnants. Je considère que des programmes à portée générale, comme l'initiative d'amortissement accéléré des investissements en capital, constituent un moyen efficace d'encourager les entreprises, y compris celles du secteur de l'agroalimentaire, à profiter de l'environnement actuel et à trouver des moyens d'améliorer leur productivité.

Pour être honnête, dans des domaines comme la transformation des aliments, où la force du dollar a affaibli la position concurrentielle des entreprises dans certains marchés, ces entreprises pourraient, en augmentant leurs investissements, leur productivité et la valeur de leurs produits en proposant des produits qui se démarquent, relever le défi auquel elles sont confrontées en profitant justement de la force du dollar canadien.

[Français]

M. Jean Rousseau: Monsieur McInnes, quand on parle de stratégie alimentaire canadienne, cela veut dire nécessairement qu'on inverse la chaîne. On part de la demande du consommateur jusqu'à l'offre du producteur.

Les consommateurs veulent-ils la même chose que le gouvernement? Les consommateurs veulent des produits de qualité, de santé. Il y a une augmentation de la demande pour les produits biologiques. En fait-on suffisamment dans ce secteur? Bien qu'il soit marginal, c'est un secteur en constante croissance. En fait-on suffisamment pour répondre à la demande des consommateurs sur ce plan?

J'aurai une autre question par la suite.

[Traduction]

M. David McInnes: Merci de me poser la question.

Ce qui se passe, c'est que les gouvernements des diverses régions du pays tentent de faciliter la manière dont les chaînes d'approvisionnement fonctionnent. Je m'attarderai un instant au gouvernement fédéral. Nous constatons que les gouvernements fédéral et provincial investissent dans le centre de produits nutraceutiques de l'Université Laval, ainsi que dans d'autres installations du pays, afin de comprendre, par exemple, comment on peut soumettre certains composants alimentaires à des essais cliniques pour comprendre comment on peut les utiliser. L'intérêt de ces démarches, c'est qu'on veut aider le secteur alimentaire à mettre au point de nouveaux produits bénéfiques pour la santé, mais il faut disposer de l'infrastructure de recherche publique pour le faire. Nous pouvons probablement déterminer les endroits du pays où des idées intéressantes se font jour.

Il convient ici de se demander si on tire le maximum de cet investissement. Les chaînes d'approvisionnement devraient également se demander comment elles pourraient optimiser leurs méthodes de travail pour commercialiser les résultats des travaux effectués dans nos excellents établissements de recherches. C'est là, selon nous, que le dialogue doit changer partout.

[Français]

M. Jean Rousseau: Je remarque que dans votre analyse, vous avez parlé du tourisme et de valorisation de la marque des aliments. Nous, au NPD, croyons que cela pourrait être une bonne façon de soutenir l'économie en région et permettre la pérennité de plusieurs entreprises familiales.

Pourriez-vous nous en dire plus sur cette avenue?

[Traduction]

M. David McInnes: Merci.

J'utilise l'exemple du tourisme pour illustrer comment les aliments concernent tout un éventail de ministères provinciaux et fédéraux, et, à vrai dire, de municipalités. On s'intéresse de plus en plus à la manière dont on soutient la production alimentaire locale, et on observe au pays un désir réel de s'approvisionner à l'échelle locale. C'est le cas notamment des universités, comme l'Université de Victoria, l'Université McGill et l'Université Dalhousie. Il est fascinant de les voir s'associer à des nutritionnistes, à des producteurs et des transformateurs locaux, à des conseillers municipaux et à des fournisseurs de services alimentaires, entre autres, pour tenter de déterminer comment elles peuvent satisfaire le consommateur qui les intéresse: les étudiants. Cette démarche, à l'origine de bien des activités, peut-elle s'élargir à l'échelle internationale? Non. Nous devons toutefois régler d'autres questions pour appuyer les exportateurs et même accroître notre part de marché.

Seulement en ce qui concerne les aliments produits localement, il y a beaucoup d'activités, lesquelles permettent aux divers acteurs de se réunir pour créer de nouvelles occasions d'affaires pour les producteurs, les agriculteurs et d'autres intervenants.

• (1630)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lemieux.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci, monsieur le président.

Je me réjouis que le comité examine la chaîne de valeur, qui est, à mon avis, constituée de deux grands groupes: d'un côté, les agriculteurs, qui produisent la matière première qui alimente la chaîne, et de l'autre, les consommateurs. Entre les deux, on trouve certains points communs, mais également des différences, selon ce que le consommateur choisit d'acheter et de l'endroit où il le fait. Par exemple, il peut acheter des aliments transformés à l'épicerie ou aller au restaurant.

Les chaînes peuvent présenter des caractéristiques différentes, mais je crois qu'elles ont également des points communs, comme le fait que les aliments passent du producteur au transformateur, puis au distributeur, au grossiste, aux détaillants et aux consommateurs. Cette chaîne est, selon moi, assez bien comprise, mais j'aimerais mieux saisir les divers aspects de chaque étape.

J'aimerais savoir comment nous pouvons optimiser les revenus des agriculteurs produisant les aliments qui entrent dans la chaîne et comment nous pouvons nous assurer que le consommateur final en a pour son argent, étant donné que toutes les étapes de manutention, de transformation, de transport, d'entreposage et de distribution font gonfler le prix. Il faut également réduire les pertes le plus possible. Chaque perte est assumée financièrement par quelqu'un. C'est là que notre étude peut se révéler fort intéressante et très importante.

Ce rapport, préparé conjointement par le George Morris Centre, M. Seguin et l'Institut canadien des politiques agro-alimentaires, fait ressortir les facteurs déterminants des chaînes de valeur florissantes. Dans la première de vos cinq recommandations, vous indiquez que ces chaînes de valeur ont, en fait, besoin de la libre participation des entreprises qui la constituent. Autrement dit, on ne peut pas vraiment les réglementer. Il faut que les entreprises qui constituent les maillons de la chaîne participent de leur propre gré.

En outre, les chaînes de valeur se modifient. Les sciences et l'innovation évoluent, tout comme la demande des consommateurs. Les chaînes doivent donc être très novatrices et les entreprises, très souples pour survivre, se développer et prospérer dans cet environnement.

Pourriez-vous formuler des commentaires sur ces deux recommandations, en particulier sur le rôle du gouvernement? Je ne suis pas convaincu qu'il doivent imposer une législation ou une réglementation lourdes, mais il pourrait jouer un rôle précieux.

Messieurs Seguin et McInnes, à la lumière des deux premières recommandations que contient votre document, quel rôle le gouvernement devrait-il jouer?

M. David McInnes: Je me demande si je peux laisser Bob répondre en premier, étant donné c'est le George Morris Centre qui a rédigé le document.

M. Robert Seguin: Merci, David.

Je vous remercie d'aborder la question, monsieur Lemieux.

Selon nous, c'est une démarche d'entreprise, prise par des vendeurs et des acheteurs libres et non obligés par la loi ou la réglementation, dans une recherche du bien commun. Il y a un avantage pour tous, même s'il est parfois difficile à déceler. Parfois, même le régime de réglementation est défavorable.

Les attitudes et les conflits antérieurs n'encouragent guère les gens à unir leurs efforts. Mais si ces derniers y parviennent, ils s'apercevront qu'ils peuvent offrir une valeur accrue au consommateur, peut-être réduire leurs coûts et leurs pertes, trouver de meilleures façons de faire face à la situation et s'adapter au fil du temps.

Ce n'est pas quelque chose qu'on peut reproduire simplement avec des règlements ou une étude de gestion. Il faut faire preuve de persistance. La situation varie d'une filière à l'autre. Les perspectives concernant le marché ou la demande en produits laitiers au Québec et en Ontario sont fort différents de celles des producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Nouveau-Brunswick ou d'un éleveur de bovins de l'Alberta ou de la Saskatchewan. Comment atteindre un juste équilibre opérationnel?

En outre, le passé pèse lourd dans la balance. Les différends, les points de vue, les lois et les attitudes du passé n'ont pas toujours encouragé les acteurs à travailler ensemble. Il faut donc qu'ils soient disposés à collaborer. Les gouvernements peuvent les y encourager, favoriser le renforcement des capacités en gestion et aider à comprendre de qui se passe vraiment sur le marché. Les gens ne doivent cependant pas être obligés à collaborer.

• (1635)

M. Pierre Lemieux: Monsieur McInnes, voudriez-vous ajouter quelque chose?

M. David McInnes: Oui, merci.

Merci, Bob.

Il faudrait que ce soit organique, c'est-à-dire que les choses évoluent naturellement quand des occasions d'affaires se présentent. Le gouvernement a certainement un rôle de premier plan à jouer à titre d'agent de réglementation, de bailleur de fonds et de promoteur du commerce. Il peut donc avoir une incidence sur l'ensemble du marché ou sur certaines chaînes de valeur ou d'approvisionnement.

On peut d'ailleurs le constater en observant, je crois, le gouvernement de l'Ontario, qui aide les producteurs, les détaillants, les chefs et les restaurateurs à se trouver sur le marché. Par l'entremise du site Web Ontario/refresh.ca, le gouvernement s'efforce

d'établir de nouveaux liens afin de créer essentiellement de nouvelles chaînes d'approvisionnement avec les agriculteurs, les producteurs et les marchés dans les zones habitées situées dans les environs de la ceinture verte. Il peut donc apporter de l'aide à cet égard, sans nécessairement participer à la transaction.

Nous connaissons un couple d'entrepreneurs, que nous avons d'ailleurs invité à un de nos symposiums, qui a acheté des produits de 29 agriculteurs et producteurs de bovins et de produits agricoles de l'Ontario afin d'offrir chaque jour des repas sains à des milliers d'écoliers de la région du Grand Toronto. Ils ont réussi à raccourcir la chaîne d'approvisionnement en développant des relations empreintes de confiance. Conscients des mérites de cette démarche, ils cherchent maintenant à l'appliquer aux produits transformés; par exemple, ils essaient d'utiliser toutes les carcasses ou d'assurer un approvisionnement à l'année longue en s'intéressant notamment à la préparation de sauces. Je ne suis pas certain que le gouvernement ait participé à l'initiative, mais ils se sont découvert un désir commun de créer un excellent produit qui rehausse la qualité des repas servis quotidiennement à des milliers d'enfants. Nous devrions leur lever notre chapeau.

Si nous leur demandions ce qui nuit à leur réussite, je suis convaincu qu'ils pourraient nous dresser toute une liste d'obstacles. Nous devrions toutefois accepter le fait que la diversité fait partie de ce monde et qu'il y aura des chaînes de toutes les tailles.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Allen, vous disposez de cinq minutes.

M. Malcolm Allen (Welland, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, messieurs, de comparaître.

Je trouve intéressant que vous ayez parlé de nourrir les écoliers. Le plan alimentaire national d'Écosse prévoit justement de nourrir les enfants jusqu'en sixième année, sans égard aux revenus, par simple application d'une stratégie alimentaire, point à la ligne.

Sachez en outre qu'un hôpital de la région du Grand Toronto prépare maintenant ce qu'il conviendrait d'appeler des repas maison. Personne ne souhaite être hospitalisé, mais quiconque a déjà séjourné à l'hôpital sait à quel point la cuisine y est mauvaise. Or, ces repas maison, s'ils sont plus chers à préparer au début, ont l'avantage de ne pas finir aux trois-quarts à la poubelle, où aboutissent la plupart des repas servis aux patients, car ces derniers ne les aiment vraiment pas, et cela se comprend. Ceux d'entre nous qui ont été hospitalisés dernièrement savent que ce n'est pas très drôle et que ces repas ne sont vraiment pas très bons. Il est donc intéressant que vous ayez évoqué cette chaîne et le rôle que les établissements peuvent, dans une certaine mesure, jouer à cet égard. Il faudra voir ce qu'il advient de cette initiative, qui, pour l'instant, ne fait intervenir qu'un seul hôpital de Toronto. Nous verrons ce qui se passe.

David, vous avez parlé dans votre rapport du Vineland Research and Innovation Centre, un établissement que je connais fort bien, car j'habite la région. Robert a également effleuré la question. À ma grande honte, je dois avouer que j'y volais des pêches quand j'étais petit. Elles étaient délicieuses, d'ailleurs. Ils ne cultivent plus cette sorte, je crois, car ils ne l'aimaient pas.

Quoi qu'il en soit, existe-il des modèles semblables au pays? C'est assez novateur, considérant que l'endroit, moribond il y a environ huit ans, est devenu ce qu'il est aujourd'hui. Est-ce que l'un d'entre vous voudrait faire un commentaire à ce sujet?

Je me demande également si vous pourriez traiter brièvement de ce que vous qualifiez de plans de durabilité agricole. Pourriez-vous nous en parler tous les deux? Je vous laisserai le reste du temps pour répondre à ces deux questions.

Je vous laisse libre de répondre si vous le souhaitez.

• (1640)

M. David McInnes: Bob, voulez-vous commencer?

M. Robert Seguin: Non.

M. David McInnes: Je ne veux pas vous mettre mal à l'aise.

Monsieur le président, il vaudrait peut-être mieux que vous décidiez qui...

Le président: Monsieur McInnes, vous avez la parole.

M. David McInnes: D'accord. Bob, vous pouvez réfléchir à une bonne réponse.

Je reviendrai rapidement à la question des hôpitaux pour dire que c'est vraiment intéressant. Cette initiative illustre le concept que nous avons essayé de présenter ici, à savoir si nous devrions nous intéresser aux secteurs de la santé et de l'agroalimentaire pour déceler des occasions communes, comme l'approvisionnement en aliments produits dans les diverses régions du Canada afin de servir des repas dans les hôpitaux.

Je sais que dans la région du Grand Toronto, on sert chaque année 115 millions de repas dans les établissements de soins de longue durée de la province. J'espère que cette statistique est juste. Aurions-nous là une occasion? Je n'ai pas la réponse. Quel pourcentage de ces aliments viennent de l'Ontario ou du Canada? C'est une question qu'il faut se poser. Laissons-nous échapper des occasions dans notre propre cour?

En ce qui concerne Vineland, c'est un établissement que je connais fort bien. Je crois qu'on s'efforce de regrouper les acteurs des diverses régions du pays. J'ai parlé de l'IICG. Il y a également le Richardson Centre for Functional Foods de Winnipeg, qui essaie de tendre la main au secteur privé et aux chaînes d'approvisionnement pour créer des occasions. De plus, si je ne fais erreur, FOODTECH Canada accueille, dans ses installations de R-D, des cultivateurs et des entrepreneurs qui travaillent ensemble pour développer et tester des aliments et réaliser des études de marché et des recherches sur les besoins des consommateurs. Il y a beaucoup d'activités.

J'en reviendrais donc à la question de savoir s'ils adoptent une perspective d'entreprise? Ont-il le consommateur à l'oeil? Exploitent-ils les ressources des installations de recherches publiques et privées pour lancer leurs produits sur le marché? De plus, la structure de réglementation nécessaire est-elle en place quand un produit est commercialisé?

Il faut, selon moi, réunir immédiatement tous ces éléments pour créer un environnement optimal pour l'innovation.

M. Malcolm Allen: Je ne sais pas qui voudrait parler des plans agricoles de durabilité et nous dire comment les choses devraient se faire, parce qu'on parle beaucoup d'agriculture durable. Si quelqu'un pouvait aborder la question... Vous en parlez dans le rapport *La destination du secteur agroalimentaire canadien* que vous avez publié ensemble.

Le président: M. Seguin voulait dire quelque chose.

M. Robert Seguin: Si vous me le permettez, monsieur le président, c'est une bonne question.

Je dirai trois choses. J'aimerais savoir à quel moment un gouvernement ou un ministre de l'Agriculture a dit que les aliments de proximité n'étaient pas importants, puisqu'ils l'ont toujours été. Ce qui a toujours posé problème à de nombreux établissements sur le plan de l'alimentation, ce sont les coûts. Pour répondre à la question, je dirais que beaucoup de produits ont fini par être jetés, gaspillés.

Il a fallu un changement d'attitude. Que voulons-nous vraiment lorsque nous fournissons des services alimentaires à des établissements, que ce soit des écoles, des hôpitaux ou des centres de soins de longue durée? Comment voulons-nous utiliser les aliments, et obtenons-nous la valeur optimale? Le fait de poser ces questions nous fait voir les choses différemment et nous amène à nourrir autrement les gens qui se trouvent à ces endroits.

Je ferai remarquer que le Collège de gestion et d'économie de l'Université de Guelph a terminé, ou termine en ce moment, une étude sur les hôpitaux locaux et ce qui influence leur rapport à la nourriture. Ce n'est pas le fait que le gouvernement n'impose pas de mesure ou que le producteur et le transformateur n'innovent pas; c'est la façon dont les établissements ont toujours traité les aliments et cherché à en minimiser les coûts. Voilà comment ils voyaient la chose. Ils changent maintenant d'attitude, ce qui devrait faire évoluer la situation.

Enfin, il faut voir comment nous amenons les gens à penser différemment et à comprendre où se trouve la véritable valeur dans le marché, au lieu de dire que nous savons avec certitude où elle se trouve. Le système alimentaire est beaucoup trop complexe pour croire qu'une obligation ou un règlement saura satisfaire à la fois les consommateurs et les gens qui produisent et transforment les aliments. Il nous faut beaucoup plus de souplesse.

Quant au plan agricole de durabilité, le centre croit qu'il s'agit d'un excellent concept, mais les gouvernements et l'industrie y ont mis fin. Alors, quels sont les effets réels sur l'environnement? Pouvons-nous vraiment mesurer ces impacts pour voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas? Faire un pas de plus, c'est là tout un défi, à notre avis.

• (1645)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Woodworth, bienvenue au comité. Vous avez cinq minutes.

M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC): Merci beaucoup.

Je remercie les témoins de leur présence parmi nous.

Une foule d'idées me viennent à l'esprit. Je vais essayer de faire du mieux que je peux en cinq minutes. Je dirai tout d'abord que ce dossier est complexe et c'est dommage de n'avoir que des interventions de cinq minutes pour en discuter. C'est très difficile.

Je commencerai par vous remercier, monsieur McInnes, d'avoir souligné, en finissant de répondre à M. Valeriotte, que nous ne pouvons pas faire de microgestion.

Je vais revenir à un thème que M. Valeriote a ouvert en disant qu'il voit une certaine idéologie dans le désir des conservateurs de donner aux gens la liberté de suivre leur propre destin. De ce côté-ci de la salle, nous observons souvent un désir idéologique de la part des libéraux qui souhaitent voir le gouvernement faire de la microgestion. Je crois que cette distinction s'impose.

J'ai écouté attentivement, et on a peu parlé aujourd'hui de l'interaction entre les compétences fédérales et provinciales. Bien sûr, je suis nouveau au sein de ce comité, et il se pourrait que je sois finalement tombé sur un comité où la question de la compétence fédérale-provinciale ne pose aucun problème. Peut-être que tout fonctionne rondement et qu'il n'y a aucun obstacle.

La chaîne alimentaire comporte des activités complexes et ce, dans toutes les provinces. Puisque nous faisons un genre de survol ici, j'aimerais d'abord demander à M. McInnes si toutes les questions fédérales-provinciales concernant la chaîne d'approvisionnement alimentaire ont été réglées, ou s'il reste quelques points en suspens, et s'il croit que le gouvernement fédéral peut agir pour faire avancer ces dossiers?

M. David McInnes: Merci de poser cette question.

Les questions de compétences fédérales-provinciales sont primordiales pour le secteur agroalimentaire. Plusieurs activités sont menées à l'heure actuelle aux niveaux fédéral, provincial et territorial, pour essayer d'aplanir les difficultés et harmoniser la réglementation, notamment pour ce qui est de l'abattage des bovins et des installations homologuées par le gouvernement fédéral et les provinces. Des efforts sont faits dans ce sens.

Il y a des problèmes. Il y a des processus en cours. Je crois que ce sont les secteurs individuels qui doivent se poser la question: se trouvent-ils au meilleur endroit? Il faudrait leur poser précisément la question, mais des problèmes et des obstacles fédéraux-provinciaux existent effectivement.

M. Stephen Woodworth: Est-ce qu'une initiative quelconque est menée présentement pour régler globalement cette question, ou agit-on simplement secteur par secteur, comme vous semblez le dire?

M. David McInnes: Eh bien, il y a l'exercice Cultivons l'avenir 2, qui vise à adopter, partout au pays, une approche uniforme pour la planification, la gestion, la priorisation et le financement, aux niveaux fédéral et provincial. C'est un processus rigoureux qui est en cours, et qui l'est depuis un certain temps — je parle ici des plans antérieurs.

Le marché est toujours dynamique. Il y a toujours de nouvelles pressions ou de nouveaux enjeux qui surgissent. Nonobstant ces cadres ou ces ententes, je crois que la question qui se pose est la suivante: avons-nous assez de souplesse en comparaison avec nos concurrents pour s'assurer que les obstacles sont aplanis? S'il y a un problème systémique que nous devons examiner sans cesse, suivons-nous le bon processus? Les représentants du gouvernement sont très ouverts aux consultations pour comprendre les problèmes qui préoccupent les producteurs ou l'ensemble du secteur, et on doit les en féliciter.

Je crois qu'il s'agit de savoir comment nous pouvons avancer, comme c'est le cas avec toutes les questions de réglementation.

M. Stephen Woodworth: J'espère que le comité se penchera sur le sujet.

Ai-je une minute pour poser une autre question, monsieur le président?

Le président: Oui.

M. Stephen Woodworth: J'aimerais la poser à M. Burt, si vous me le permettez, parce que je sais que le Collège Conestoga, qui ne se trouve pas tout à fait dans ma circonscription mais juste à côté, a mis sur pied de nouveaux programmes avec l'industrie de la transformation alimentaire pour former des travailleurs qualifiés.

Je me demande si vous avez des renseignements généraux que vous pouvez transmettre au comité, monsieur Burt, au nom du Conference Board du Canada, sur la disponibilité de la main-d'oeuvre dans la chaîne alimentaire. Y a-t-il des lacunes? Y a-t-il des faiblesses que le gouvernement du Canada devrait corriger? Quelles suggestions feriez-vous au comité, pour qu'il les soumette au gouvernement, afin de garantir que nous avons une main-d'oeuvre qualifiée suffisante dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire?

• (1650)

M. Michael Burt: Je dirais qu'une partie des travailleurs sont hautement qualifiés, mais d'importants segments le sont peu. Ce n'est pas nécessairement toujours un manque de compétence. C'est peut-être simplement que le nombre de personnes disposées à faire le travail est limité. L'industrie de la viande en est un bon exemple. Elle a souvent du mal à recruter du personnel, parce qu'il s'agit d'une activité qui n'est pas forcément attirante pour bien des gens. Cette industrie s'est tournée, avec succès, vers l'immigration pour trouver de nouveaux travailleurs.

Si vous prenez la transformation, par exemple, le secteur manufacturier en général est un secteur à prédominance masculine et fait très peu appel aux immigrants. De nombreuses caractéristiques sont communes à l'ensemble du secteur manufacturier. Ce n'est pas aussi vrai dans le secteur alimentaire. On a réussi davantage à intégrer dans le secteur alimentaire des groupes qui ne se retrouvent pas habituellement dans le secteur manufacturier.

Là où vous avez une pénurie de main-d'oeuvre... Je sais que l'Alberta avait un programme pilote au plus fort du boom pétrolier. En 2007-2008, par exemple, les ventes des restaurants ont fléchi un peu, ce qui n'avait aucun sens. L'une des raisons, c'est qu'il n'y avait pas assez de gens pour travailler dans les restaurants. L'industrie de la restauration travaillait en fait avec les transformateurs, puisque les restaurants emploient beaucoup de main-d'oeuvre. Comment peut-on confier une partie de l'élaboration ou de la préparation des repas aux fabricants de produits alimentaires? Comment peut-on travailler avec eux pour automatiser davantage certaines opérations ou préparer davantage les aliments au niveau de la fabrication? On peut ainsi réduire le travail de préparation dans les restaurants.

Des pénuries de main-d'oeuvre se produisent à différents moments et dans différentes industries. Tout dépend de ce dont vous parlez, mais je dirais qu'en général, l'industrie a réussi jusqu'à présent à combler ses besoins en main-d'oeuvre à même les sources traditionnelles.

M. Stephen Woodworth: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Atamanenko, vous avez cinq minutes.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Merci à tous d'être ici.

Monsieur McInnes, j'aimerais revenir à ce que vous avez dit au sujet des soins de santé et de l'alimentation. Je vais lancer mes questions, en espérant que nous aurons assez de temps pour que vous puissiez tous y répondre.

Nous avons parlé des soins de santé et de l'alimentation. Au cours des audiences sur la stratégie alimentaire que j'ai menées partout au Canada, on a beaucoup commenté le fait que plus on favorise une saine alimentation, moins les coûts sont élevés pour notre système de soins de santé.

Le gouvernement devrait-il jouer un rôle en rendant obligatoire l'approvisionnement local ou en légiférant dans ce domaine, que ce soit au niveau provincial ou fédéral, pour qu'il y ait un certain pourcentage d'aliments de proximité, par exemple, dans les établissements de l'État et les établissements fédéraux? Devrait-on mettre en place certains types de programmes pour soutenir les agriculteurs? Je sais qu'aux États-Unis, on remet des coupons aux personnes âgées pour qu'elles fassent leurs achats dans les marchés fermiers. En Colombie-Britannique, nous avons mené un projet pilote semblable auprès des familles à faible revenu. Devrait-on encourager une telle politique? Il est bien connu que les gens qui consomment beaucoup de fruits et de légumes sont en meilleure santé. C'est là une chose.

Il y a aussi toute la question des OGM. Je sais que mes collègues conservateurs se réjouiront du fait que, dans le débat sur l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés qui se déroule aux États-Unis, il est question de la liberté de choix, c'est-à-dire la liberté de choisir des aliments génétiquement modifiés ou non. Je me demande quel effet cela pourrait avoir ici sur notre chaîne d'approvisionnement. Environ un million de personnes ont signé une pétition demandant à la FDA d'étiqueter les aliments génétiquement modifiés. Plus de 500 organisations partenaires ont contribué à galvaniser ce mouvement.

Je viens d'apprendre qu'en Californie, on demande la tenue d'un référendum parallèlement au scrutin de novembre. Si elle est approuvée, la position de la Californie aurait un effet d'entraînement. L'étiquetage des aliments transgéniques serait obligatoire en Californie. Comme cet État a été un chef de file dans bien des domaines, cette mesure aurait un effet d'entraînement, et l'étiquetage deviendrait probablement obligatoire partout aux États-Unis, et probablement ici.

Dans cette éventualité, quel effet cette mesure aurait-elle sur la chaîne alimentaire, selon vous tous? Avez-vous des commentaires à ce sujet? Nous savons, par exemple, que cet étiquetage est obligatoire en Europe et dans de nombreux autres pays.

Je pose ces deux questions seulement, en espérant que vous aurez assez de temps pour y répondre. M. McInnes pourrait peut-être commencer.

• (1655)

M. David McInnes: Merci beaucoup.

Concernant l'approvisionnement local obligatoire, si j'ai bien compris, l'imposition de ce type de mesure peut souvent poser des problèmes. Nous devons respecter nos obligations commerciales internationales, et nous devons donc comprendre les conséquences possibles d'une telle pratique.

La première chose à faire, et peut-être la meilleure, c'est de regarder davantage ce qui se passe dans notre cour. Beaucoup de provinces font ceci, de même que le gouvernement fédéral: réunir les ministères de l'agriculture, de l'éducation — dans les provinces —, de la santé publique et des affaires autochtones, entre autres, pour

essayer de comprendre quels sont les rapports de chacun avec l'alimentation, puisque de nombreux ministères sont concernés. Comment pouvons-nous amener ces ministères à travailler avec les groupes communautaires, les associations, les producteurs et les divers intervenants de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire? Comment pouvons-nous mieux servir les populations clés? Un grand nombre d'outils sont à notre disposition. Il faut travailler différemment, ensemble, dans ce sens. Je crois que ce serait là la première chose. Encore une fois, si nous pensons différemment au sujet du système alimentaire, nous pourrions essayer de régler beaucoup de ces problèmes.

M. Alex Atamanenko: Avant de poursuivre, j'aimerais faire un bref commentaire.

L'État de l'Illinois a fait cela. Il a adopté une loi disant que d'ici 2020, 20 p. 100 des aliments destinés aux établissements de l'État devront être achetés localement. Il semble que ce soit possible, malgré les obligations commerciales.

Continuons.

M. David McInnes: Partout, on cherche à s'approvisionner localement. Walmart, par exemple, s'est engagé à doubler la quantité de produits frais qu'il obtient localement aux États-Unis. Les chaînes d'approvisionnement elles-mêmes réagissent. Tout ce que je dis, c'est qu'il faut examiner les avenues possibles pour régler le problème qui se pose. Nous devons comprendre les conséquences des choix que nous faisons.

Je pourrais peut-être céder la parole à l'un de mes collègues, s'ils souhaitent aborder...

Le président: Très brièvement, je vous prie.

M. Robert Seguin: Premièrement, je ne crois pas que les mesures obligatoires fonctionneront. L'État de l'Illinois essaie d'en imposer, mais je crois qu'il constatera avec le temps qu'il ne peut aller aussi loin. Ce n'est pas parce que cette mesure n'a pas été contestée qu'elle est nécessairement bonne. C'est peut-être simplement qu'il ne vaut pas la peine de la contester, comme on l'a vu par le passé.

Je crois que David a indiqué qu'il y avait des façons différentes et meilleures de faire fonctionner le marché, et les marchés fonctionneront efficacement si nous leur permettons de le faire, en diffusant assez d'information et en comprenant ce que sont les conséquences.

L'étiquetage des OGM peut être une façon de s'attaquer au problème. On peut aussi essayer de vérifier si les aliments génétiquement modifiés... si le procédé change réellement les aliments. Sinon, quelle est la différence? On devrait ensuite voir si les consommateurs ont vraiment besoin de cette information, ou si ce n'est qu'un groupe sélect de consommateurs qui la réclame et si, dans ce cas, le gouvernement devrait s'en mêler.

Je crois fermement que les marchés peuvent fonctionner si nous leur permettons de le faire, en comprenant bien comment ils fonctionnent de manière à éviter qu'il y ait des abus de part ou d'autre.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Payne, vous avez cinq minutes.

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de leur présence.

On a beaucoup parlé aujourd'hui du marché qui évolue, des possibilités d'affaires, des consommateurs, des producteurs, des fabricants, du secteur de l'alimentation évidemment, et un peu du gouvernement et de la recherche. J'aimerais aborder la question de la recherche. Je crois que c'est vous, monsieur McInnes, qui avez parlé du canola ainsi que de la recherche et de la mise en valeur du produit.

Qui, selon vous, devrait assurer le leadership dans ce domaine particulier, pour que la recherche soit effectuée? Est-ce le producteur, le fabricant, le gouvernement? Qui? Et quelles priorités devons-nous accorder aux différents types de produits?

Nous allons commencer avec vous, monsieur McInnes.

● (1700)

M. David McInnes: Merci de poser la question. C'est une grande question.

Évidemment, les universitaires et les scientifiques ont un rôle majeur à jouer dans le domaine de la recherche, et la recherche appliquée est très importante. Toutefois, je crois qu'on s'intéresse de plus en plus à la façon dont elle est commercialisée — je parle plutôt de la recherche fondamentale. Comment appliquons-nous la recherche pour pouvoir la commercialiser?

Je crois que le canola est un excellent exemple, et je suis ravi que vous en parliez. Le canola est, bien sûr, l'un des plus grands succès du Canada, un grand succès sur le plan de l'exportation. Mais c'est le fruit des travaux de deux scientifiques d'Agriculture Canada, si je ne m'abuse, qui l'ont mis au point, pour travailler ensuite avec l'Université du Manitoba et le Conseil national de recherches, puis avec les entreprises et les nutritionnistes pour l'amener là où il est aujourd'hui.

Quelle est la morale de l'histoire? Une idée peut naître en recherche fondamentale, mais il faut toute une palette de joueurs pour qu'elle connaisse du succès. J'ai vu une statistique — de Cargill, en fait — disant que la pleine commercialisation d'une grande innovation peut prendre 10 ans et coûter entre 50 et 100 millions de dollars. Nous devons donc voir la complexité d'une question et bien comprendre pourquoi nous avons besoin de tous les intervenants pour décider de la meilleure façon de faire les choses ensemble.

Par ailleurs, si nous voulons vraiment être souples, damer le pion à nos compétiteurs et attirer les investissements ici, alors il est essentiel que l'innovation soit dirigée par les entreprises.

M. LaVar Payne: Monsieur Seguin.

M. Robert Seguin: C'est une très bonne question. Le défi, dans ce cas précis, c'est que les deux paliers de gouvernement ont consacré beaucoup de temps, au siècle dernier, à la mise sur pied d'une infrastructure publique importante encourageant la recherche dans les domaines agricole et alimentaire, car la société en profite grandement. Toutefois, ce que David vient juste de mentionner au sujet de la complexité et des variations signifie que le gouvernement devra trouver des moyens de faire évoluer cette infrastructure, afin qu'elle réagisse mieux au marché et qu'elle favorise davantage l'innovation.

Il se peut que Cargill doive assumer ces coûts, mais pour plusieurs autres sociétés, les coûts pourraient être beaucoup moins élevés. Il s'agit d'un domaine dans lequel le marché devrait permettre à l'innovation de se produire dans les cas les plus appropriés et les plus adaptables. Laissons les entreprises apprendre de leurs échecs sur le marché ou de ce qui fonctionne vraiment.

On doit modifier l'équilibre actuel, mais cela ne sera pas facile, étant donné notre dépendance historique envers l'accès public à la

recherche agricole — surtout envers la recherche en agriculture primaire — et notre très grand succès sur ce plan dans l'histoire du Canada. Mais cela commence à changer, étant donné la grande diversité de produits offerts et les innovations génétiques, ou même en raison des nouvelles variétés de fruits et de légumes.

M. LaVar Payne: Avez-vous des commentaires, monsieur Burt?

M. Michael Burt: En gros, vous parlez pratiquement de l'esprit d'entreprise. À mon avis, vous avez besoin d'un champion; quelqu'un doit repérer cette occasion et prendre les rênes. Ces dernières années, un grand nombre des efforts en vue de mettre au point de nouveaux produits ont été menés par un partenaire de la chaîne de valeur.

Il faut vraiment que quelqu'un saisisse cette idée et s'efforce de la commercialiser.

Le président: Il vous reste un peu moins d'une minute.

M. LaVar Payne: Merci.

J'ai une autre question pour vous, monsieur McInnes.

Dans votre rapport, vous avez parlé des politiques et des pratiques actuelles dans le secteur, de la crainte associée à la modification du statu quo, et du fait qu'on empêchait le Canada d'avancer. Que pouvons-nous faire pour veiller à modifier le statu quo et permettre au Canada d'avancer?

M. David McInnes: Merci d'avoir posé la question.

Au bout du compte, il s'agit de provoquer un changement de mentalité. Nous avons progressivement introduit des changements, et les investissements dans les grappes scientifiques et tout le reste sont des initiatives positives, mais nous devons viser plus haut; nous devons avoir raison de nos concurrents sur les marchés. À mon avis, le fait d'avoir des objectifs et d'utiliser des paramètres nous aidera à améliorer nos résultats.

Notre pays a un potentiel incroyable — et même plus. Qu'est-ce qui pourrait faire avancer ce dialogue?

M. LaVar Payne: Merci.

Le président: Monsieur Lobb, vous avez les cinq dernières minutes.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. McInnes.

Aujourd'hui, nous avons beaucoup cherché à savoir si le gouvernement devrait intervenir ou non, et on a exposé tout un éventail d'idées sur la recherche et tout le reste. Toutefois, il me semble qu'au bout du compte, toute la question de la chaîne d'approvisionnement se résume à attirer le consommateur à l'épicerie pour y acheter les produits.

Par exemple, si un producteur de l'Ontario a une bonne idée ou un bon produit et qu'il veut le vendre en passant par Loblaws, Sobey's ou un autre détaillant, la probabilité qu'il puisse avoir accès à un espace d'étalage pour le vendre est pratiquement nulle.

Est-ce exact, ou suis-je dans le champ?

● (1705)

M. David McInnes: Je ne peux évidemment pas me prononcer sur les pratiques d'un détaillant précis au sujet d'un produit précis.

M. Ben Lobb: Mais en général... ?

M. David McInnes: Je pense qu'il y a deux facteurs à prendre en considération. Tout d'abord, nous avons mis en place des chaînes d'approvisionnement qui nous permettent d'avoir un grand choix dans les épicerie.

M. Ben Lobb: Prenons quelques secondes pour revenir en arrière.

L'Ontario Dairy Goat Cooperative, un producteur de ma circonscription, produit collectivement 15 millions d'unités de lait de chèvre par année. Il l'envoie ensuite au Québec et fait plusieurs autres choses.

L'entreprise a littéralement été forcée d'acheter une autre entreprise qui possédait déjà un espace d'étalage dans les épicerie, afin d'y avoir accès. Ce que j'essaie de dire, c'est que nous pouvons mettre au point les meilleurs produits et les meilleurs programmes au monde, et tout le reste, mais si les épicerie ne veulent pas mettre ces produits sur les tablettes, que pouvons-nous y faire? Cela arrive tout le temps; arrêtons de nous raconter des histoires.

M. David McInnes: Je pense que les choses sont en train de changer, car les consommateurs semblent adopter la tendance « locale ».

Par exemple, une association de restaurants réunissant 500 chefs a révélé que l'approvisionnement local était la tendance la plus populaire de l'année. Les détaillants, les épicerie et les restaurants ont réagi en grande pompe. En effet, plusieurs chaînes d'alimentation importantes élaborent une politique de sélection de fournisseurs locaux afin de suivre la tendance.

Le marché fonctionne-t-il comme il le devrait? Est-il parfait? Peut-être que non.

Essaie-t-on de s'ajuster? Il semble bien que le vent commence à tourner.

M. Ben Lobb: À mon avis, il s'agit d'un gros problème. Prenez Loblaw's; j'aimerais féliciter l'entreprise pour ses efforts concernant le programme de boeuf nourri au maïs en Ontario, mais on a pratiquement dû lui donner le boeuf pour la convaincre de l'offrir dans ses magasins. Ses dirigeants ont résisté et hésité. Toutefois, après avoir accepté, ils se sont rapidement rendu compte que la demande était très forte, car il s'agit d'un très bon produit, et il ne reste pas longtemps sur les tablettes.

La même chose s'applique — j'utilise l'exploitation agricole sur laquelle je vis — au porc de l'Ontario; si vous l'achetez à votre Zehrs ou à votre Loblaw's local, vous aurez toutes les peines du monde à savoir d'où il vient.

À mon avis, les épicerie sont responsables du manque d'initiatives concernant les produits locaux et la faible popularité des marques locales. Je n'en dirai pas plus.

Monsieur Burt, le Conference Board of Canada envisagerait-il la gestion de l'offre comme un élément essentiel de la production alimentaire locale dans une chaîne d'approvisionnement? Serait-il d'avis que la gestion de l'offre est avantageuse?

M. Michael Burt: Nous y travaillons déjà; nous avons mené quelques études sur la gestion de l'offre, surtout en ce qui concerne les produits laitiers.

Il y a des avantages sur le plan de la stabilité des prix et du rendement du capital investi par les exploitants de fermes laitières, mais il y a aussi des côtés négatifs. En effet, les consommateurs paient plus cher les produits soumis à la gestion de l'offre. Elle

ralentit également l'innovation dans l'industrie et il est difficile, pour les jeunes agriculteurs...

M. Ben Lobb: Qu'en est-il de l'offre?

M. Michael Burt: En ce qui concerne... ?

M. Ben Lobb: En ce qui concerne seulement l'offre, avons-nous déjà connu une pénurie de produits laitiers au Canada? Avons-nous déjà connu une pénurie de lait, de beurre ou de fromage?

M. Michael Burt: Les pénuries peuvent se produire à l'échelle locale, en raison du quota et de la façon dont il est géré à l'extérieur des frontières provinciales, ou acheter...

M. Ben Lobb: Je n'ai jamais entendu parler d'une pénurie de lait dans une épicerie.

Avez-vous entendu parler de l'exemple de la Norvège, où on a manqué de beurre en décembre? Êtes-vous au courant de cette affaire?

M. Michael Burt: Je ne suis pas au courant de cet exemple.

M. Ben Lobb: D'accord. Nous pouvons donc défendre le fait que dans notre secteur de l'offre réglementée, on a la capacité de faire augmenter la demande, afin qu'elle corresponde à l'offre.

Ce que j'essaie de faire valoir, c'est que la gestion de l'offre — c'est-à-dire être en mesure de faire partie de la chaîne d'approvisionnement — peut profiter au Canada. À mon avis, la position adoptée par le Conference Board est un peu insouciant, car aux États-Unis — vous devez aussi tenir compte de cet aspect... Nous entendons constamment dire que le lait coûte moins cher aux États-Unis. C'est une vraie farce, car en fait, on le paie deux fois; en effet, les producteurs laitiers américains reçoivent cinq milliards de dollars par année en subventions. Lorsque le Conference Board se penche sur la question, il doit examiner toutes les facettes de la situation.

• (1710)

M. Michael Burt: Le secteur de la production laitière est loin d'être équitable. Lorsqu'il s'agit de marché non réglementé, on cite habituellement l'exemple de la Nouvelle-Zélande. Toutefois, dans la plupart des pays développés, le marché des produits laitiers est réglementé de diverses façons.

Vous n'avez pas tort lorsque vous affirmez que les États-Unis n'ont pas de système de gestion de l'offre, mais ils ont certainement d'autres mécanismes à l'oeuvre pour appuyer le secteur agricole.

Cela dit, comme je l'ai mentionné, il y a des avantages, mais aussi des coûts. Par exemple, ce système peut diminuer notre capacité d'accéder à d'autres marchés, car...

M. Ben Lobb: Il se peut que ce soit le cas, et on n'arrête pas de le répéter, mais cela ne s'est jamais produit. En effet, à ce jour, aucun des accords commerciaux que nous avons signés n'a entraîné d'effets négatifs. C'est tout simplement la réalité.

Le président: Aviez-vous terminé?

M. Ben Lobb: Oui, c'est correct.

Le président: D'accord. Cela dit, nous devons maintenant poursuivre certains travaux à huis clos.

Monsieur McInnes, monsieur Burt, monsieur Seguin, j'aimerais vous remercier d'être venus. Nous allons rédiger un rapport sur la question; merci d'y avoir contribué.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>